

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 089-200042356-20261020-42_2026-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le vingt octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Marland à TONNERRE, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	<u>Etaient présents</u> : Aisy-sur-Armançon : M. Anthony LEMERCIER Ancy-le-Libre : M. Laurent PRIMARD Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Gilles GUILLEMENOT Bernouil : M. Patrice LAUGELOT Béru : Mme Cyrielle SAUNIER CCCVT pour Fleys : M. Xavier COLLON Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Châtel-Gérard : Mme Elisabeth LANDRIER Cheney : M. Christophe DONADA Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Michel GUINOT Dannemoine : M. Philippe MARTY Dye : Mme Sandrine MAGAUD Epineuil : M. Matthieu PONZ Fleys : Mme Céline ROUSSEAU Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Fulvy : M Hervé BIZIOT Gigny : M. Denis DUTARTRE Jully : Mme Agnès HAY Junay : M. Dominique PROT Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Marie SEGADO Pacy-sur-Armançon : Mme Céline FRANCHE Perrigny-sur-Armançon : M. Jean-Louis INOT Pimelles : Mme Josette LAURENT Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Sébastien NEVEUX Saint-Martin-sur-Armançon : M. André MLYNARCZYK Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : Mme Roselyne RAOUX Sennevoy-le-Haut : M. Sébastien MARONNAT Serrigny : M. Christophe BOSTEL Stigny : M. Gaëtan GUERIN Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Claude ROY Tronchoy : Mme Jocelyne GIRARD Vezannes : Mme Sylviane BERTIN Villon : M. Ladislav DE MONGE Viviers : M. Eric BALACEY Yrouerre : M. Gilles GARNIER CCLTB : M. Sébastien NEVEUX, M. Gilles GARNIER, M. Gaëtan GUERIN, Mme Sylviane BERTIN, M. Ladislav DE MONGE.
SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS	<u>Déléguée titulaire absente excusée supplée</u> : Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD supplée par Mme Josette LAURENT.
<u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 56 - Présents : 46 Absents : 10 dont ayant donné Pouvoir :0 - Votants : 46	<u>Délégués titulaires absents excusés non supplés</u> : Chichée : Mme Francine ROBIN Molosmes : M. Dominique BUSSY
<u>Compétence EAU :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 49 - Présents : 39 - Absents : 10 dont ayant donné pouvoir :0 - Votants : 39	<u>Délégués titulaires absents non excusés supplés</u> : Vezannes : M. Laurent SEURAT suppléé par Mme Sylviane BERTIN Villon : M. Clément COMET suppléé par M. Ladislav DE MONGE CCTLB : M. Laurent SEURAT suppléé par Mme Sylviane BERTIN, M. Clément COMET suppléé par M. Ladislav DE MONGE.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 20 - Présents : 16 - Absents : 4 dont ayant donné Pouvoir :0 - Votants : 16	<u>Délégués titulaires absents non excusés non supplés</u> : Censy : M. Victor BARDET Collan : M. Francis GOGOIS Gland : Mme Sandrine CAMUS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Jouancy : M. Stéphane BARDOUX Pasily : M. Julien GROGUENIN Tonnerre : Mme Emilie ORGEL Vezannes : Mme Anne-Laure BUFFET.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 5 - Présents : 5 - Absents : 0 - Pouvoir : 0 - Votants : 5	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Eric ROUSSEAU, délégué titulaire de Mélisey. <u>Date de convocation</u> : 6 octobre 2026
	<u>Délibération n° 42-2026</u>
	<u>Objet</u> : FINANCES Budget Assainissement collectif – Ouvertures de crédits – opération d'ordre – aéroxyde – Pacy-sur-Armançon

L'aéroxyde posé à la station d'épuration de Pacy sur Armançon en 2025 est hors service. Il convient de sortir ce bien de l'actif du SET

Pour la mise en réforme d'un bien en M49 lorsqu'il n'est pas totalement amorti, il est nécessaire de comptabiliser l'écriture budgétaire suivante : mandat c/ 657-042 et titre c/ 21562-040 pour la valeur nette du bien. Il s'agit d'une écriture d'ordre entre sections qui n'a donc pas d'impact global sur le SET.

Sur proposition de Monsieur le Président, et après avis favorable des membres du Bureau réunis le 22 septembre 2026

Après en avoir délibéré, le comité syndical à 46 voix pour 0 voix contre et 0 abstention

Budget "Assainissement collectif" - Ouverture de crédit N° 1			
Section d'exploitation			
Chapitre/Article	Désignation	Dépenses	Recettes
042-657	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	4 810,14 €	
023	Virement à la section d'investissement	- 4 810,14 €	
Section d'investissement			
Chapitre/Article	Désignation	Dépenses	Recettes
040-21562	Opérations d'ordre de transfert entre sections-assainissement		4 810,14 €
021	Virement de la section d'exploitation		- 4 810,14 €
TOTAL			
		- €	- €

- **ADOpte** l'ouverture de crédits ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le président,

Rémi GAUTHERON.

Le secrétaire de séance

Eric ROUSSEAU

Le Président :

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).*